

Communiqué CRACC Languedoc Roussillon

Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance

Aujourd'hui nous constatons que :

1. C'est toujours de haute lutte que nous obtenons les levées de réserves budgétaires qui doivent s'appliquer à l'ensemble des crédits du ministère de la Culture.
Nous n'avons jamais ni calendrier ni modalités de mise en œuvre de ces dégels, ce qui handicape lourdement dans leur fonctionnement toutes les institutions, compagnies et associations qui travaillent en Languedoc-Roussillon et qui ont grandement participé à hisser cette région aux premiers rangs en termes de développement et de dynamisme. Ce sont plus de 35 000 personnes qui tirent leurs revenus d'une activité culturelle, soit 3,5% de la population active de la région.
2. Le ministère des Finances veut retirer 30 millions d'euros au seul secteur de la création dès 2011.
3. La RGPP2 - Révision Générale des Politiques Publiques - agit dans notre domaine de manière brutale. Elle affaiblit le ministère de la Culture, remettant en question ses missions essentielles de service public. Elle vise, sous couvert de modernité et d'efficacité, à restreindre fortement les capacités artistiques de toutes les structures culturelles. Alors que la culture représente à peine 1% du budget de l'Etat, les économies auront un impact ridicule sur la dépense, mais les conséquences sur la vie culturelle, la cohésion sociale et l'emploi seront catastrophiques.
4. La réforme des collectivités territoriales retire aux départements et aux régions la possibilité d'intervenir librement dans le domaine de l'art et de la culture, qu'ils financent aujourd'hui autant que l'État. D'ores et déjà, la suppression de la taxe professionnelle va obérer sinon empêcher le subventionnement de notre secteur par les départements et les régions, puisqu'ils seront obligés de financer d'abord leurs compétences générales.

Avant même l'application de la réforme, des départements, grevés par des charges nouvelles non compensées par l'État sont en train de retirer près de 20% des sommes attribuées à l'art et à la culture.

A court terme, cette réforme entraînera la disparition de nombreux festivals, lieux d'art et de spectacles et compagnies à Paris et en Régions.

5. Le Conseil de la création artistique, présidé par le Président de la République et animé par M.Karmitz, prétend exercer les prérogatives de la Direction de la création artistique du ministère de la Culture. Il contient en germe une « réforme » qui, à terme, désengagerait le Ministère dans le soutien aux créateurs et cautionne dès aujourd'hui la politique de démantèlement de l'art et de la culture.

Toutes ces attaques et ces restrictions budgétaires ont pour conséquence une précarité grandissante pour un grand nombre de métiers des arts et de la culture.

Nous qui créons, fabriquons, produisons, éditons, diffusons en région, qui amenons la culture dans les villages, les quartiers, les écoles, les bibliothèques, dans des salles et aussi dans la rue, dans les hôpitaux ou dans les prisons, qui organisons des festivals, des expositions, des projections, des ateliers, des rencontres entre les professionnels et le grand public,
exigeons et affirmons l'urgence d'une loi d'orientation et de programmation pour l'art et la culture.

Nous appelons les artistes, les personnels des structures artistiques et culturelles, les cadres territoriaux, les personnels du ministère de la Culture, des bibliothèques, des lieux d'art contemporains, des musées, les professionnels de l'audiovisuel public, de l'action culturelle, en particulier dans le cinéma, les enseignants des disciplines artistiques, les spectateurs, à nous rejoindre le 6 mai :

à Paris :

Manifestation à 14H30, depuis le Cirque d'Hiver jusqu'au Centre Pompidou, via le Palais Royal ;

En Languedoc Roussillon
Assemblée générale et conférence de presse
à la DRAC Languedoc Roussillon (5, rue Salle l'Evêque)
à Montpellier
à 10h00.

PS : La lutte c'est aujourd'hui ! Demain, il sera trop tard !

Les Organisations signataires

**Comité régional d'action pour la culture et la connaissance en
Languedoc -Roussillon - C.R.A.C.C. L.R.**

Le SYNDEAC - syndicat national des entreprises artistiques

Le SYNAVI - syndicat national des arts vivants

Le SMA - syndicat des musiques actuelles

Le SNSP - syndicat national des scènes publiques

La Fédération des arts de la rue Languedoc-Roussillon

La Fédération nationale des acteurs « culture multimédia »
L'APEM-LR - association des Producteurs et éditeurs de musique en Languedoc-Roussillon
Le CRAJEP - comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
Le Réseau Ressource
Le CIPAC - fédération des professionnels de l'art contemporain
La COFAC LR- coordination des fédérations et associations de culture et de communication
La FRANC LR La fédération des radios associatives non commerciales du LR
L'ADER - association pour le développement de l'édition en région
L'ADA - autour des auteurs
REAL - Réalisateurs Expérimentateurs et auteurs du LR
La LPELR - La ligue des producteurs extraordinaires du LR
Le SPI - Syndicat des producteurs indépendants
LAFRIC - la fédération régionale des ingénieurs culturels
La CGT Culture

L'Union Régionale Fédérale Languedoc Roussillon des syndicats CGT du Spectacle,
de l'Audiovisuel, du Cinéma et de l'Action Culturelle

- ✓ SAM/ONM - Syndicat des Artistes Musiciens de l'Orchestre National de Montpellier,
- ✓ SAMUN - Syndicat des Artistes Musiciens de Nîmes,
- ✓ SFA - Syndicat Français des Artistes,
- ✓ SFR - Syndicat Français des Réalisateurs,
- ✓ SHAM - Syndicat Héraultais des Artistes Musiciens,
- ✓ SNAP - Syndicat National des Artistes Plasticiens,
- ✓ SNEC - Syndicat National de l'Exploitation Cinématographique,
- ✓ SNRT/France3LR - Syndicat National des Radios Télévisions/France3LR,
- ✓ SNTR - Syndicat National des Techniciens et des Réalisateurs,
- ✓ SYNPTAC - Syndicat des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles,
- ✓ USPAOC - Union des Syndicats des Personnels de l'Animation et des Organisations Sociales, Sportives et Culturelles.

Le CRACC LR est formé des organisations professionnelles et syndicales, des réseaux et des collectifs qui agissent et travaillent en Languedoc-Roussillon dans le spectacle vivant, la lecture publique, les arts plastiques, les musées, le cinéma, l'audiovisuel, le multimédia, la communication sociale, l'administration culturelle et la recherche...

Ce comité, par la diversité de ses membres, représente l'ensemble des professions de l'art et de la culture : artistes, techniciens, enseignants des disciplines artistiques, personnels administratifs ...

Ce comité constate que :

- les secteurs de l'art, de la culture et de la recherche sont en plein essor,
- le public est toujours plus nombreux à fréquenter les théâtres, les opéras, les salles de concerts, les salles de musiques actuelles, les festivals, les spectacles de rue, les cinémas, les musées, les bibliothèques ...,
- le poids économique que représente la culture est essentiel dans notre pays, c'est un secteur porteur d'avenir qui souvent innove y compris en matière sociale.

Mais, aujourd'hui, le comité régional d'action pour la culture et la connaissance en Languedoc-Roussillon affirme qu'il y a urgence !